

*Au Théâtre Juliette Récamier le 11 juillet à 19 h 15, en avant-première du 12 juillet : une soirée théâtrale exceptionnelle cent-vingt ans après la réhabilitation du capitaine Dreyfus.*



Le 12 juillet 2025, Emmanuel Macron décide qu'à l'avenir et dès l'année 2026, chaque 12 juillet marquera l'hommage au capitaine Dreyfus, à la victoire de la justice et de la vérité contre la haine et l'antisémitisme. Il y a cent vingt ans en effet, le 12 juillet 1906, la Cour de cassation mettait fin à près de douze années de machination militaro-judiciaire, de domination nationaliste et antisémite, d'abandon républicain et de renoncement aux valeurs. La plus haute cour de justice en France proclamait solennellement l'innocence d'Alfred Dreyfus, qui n'avait cessé d'être innocent, une vérité prouvée mais traquée et longtemps étouffée. La nouvelle se répandit dans le monde entier, éveillant un espoir immense parmi les victimes déjà innombrables de la persécution raciale, de la persécution sociale et de la persécution d'État.

**En avant-première du jour inaugural de cette commémoration nationale, y contribuant par l'art et le public réunis, une représentation théâtrale exceptionnelle a lieu le 11 juillet au théâtre Juliette Récamier à Paris. L'événement a reçu le haut patronage du Président de la République, pour un programme en trois temps sur une idée originale de l'historien Vincent Duclert.**

En première partie est jouée la pièce « Si tu veux que je vive », de Joël Abadie et Marie-Neige Coche, avec une mise en scène d'Éric Cénat. Cette création du 21 janvier 2026 à Paris restitue le combat d'Alfred et Lucie Dreyfus, séparés par la déportation en Guyane de l'officier innocent, unis dans la résistance à la raison d'État et à l'antisémitisme. Un capitaine courageux et patriote, une épouse aimante et vaillante, des défenseurs de la vérité comme la journaliste Séverine également sur scène affrontent les ténèbres jusqu'à retrouver la justice et l'honneur.

En deuxième partie est interprété un récit théâtral des jours de gloire de Dreyfus, le 12 juillet 1906 lorsque la Cour de cassation prononce son arrêt d'innocence suivi du 21 juillet avec la cérémonie d'entrée du capitaine Dreyfus dans l'ordre de la Légion d'honneur, au milieu des troupes réunies à l'École militaires, de ses camarades de combat, de dreyfusards historiques tels Anatole France, et de journalistes dont celui de *L'Humanité*. Bien que la réhabilitation militaire n'ait pas succédé à la réhabilitation judiciaire, ultime et cruelle injustice pour l'officier exemplaire, Alfred Dreyfus n'hésite pas à saluer « une belle journée de réparation pour la France et la République ». L'Affaire qui s'achève par la victoire correspond à « l'une des œuvres de relèvement les plus extraordinaires dont le monde ait été témoin [avec] les idées de liberté, de justice, de solidarité sociale ».

Enfin, une œuvre picturale, d'un très grand artiste contemporain, en hommage à Lucie et Alfred Dreyfus, au jour de la justice et de la vérité, est dévoilée sur scène.

**La Ligue de l'enseignement qui a redonné vie au théâtre Juliette Récamier est associée à la Ligue des droits de l'homme et à l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, pour un événement qui donne sens aux espoirs maintenus dans la France démocratique et les valeurs d'humanité.**

Théâtre Juliette Récamier, 3 rue Juliette-Récamier, 75007 Paris. Prix unique (15 euros).

Réservation conseillée : <https://theatrejulietterecamier.fr>

\*\*\*

Acteurs pour la première partie : Joël Abadie (le capitaine Dreyfus), Lucile Chevalier (Lucie Dreyfus), Claire Vidoni (Séverine).

Sur scène pour la deuxième partie : Joël Abadie, Éric Cénat, Lucile Chevalier, Marie-Neige Coche, Claire Vidoni, avec la présence d'Anne-Cécile Lévy, l'une des arrières petites-filles de Lucie et Alfred Dreyfus.

Présidente de la Ligue de l'enseignement : Hélène Lacassagne

Président de la société d'exploitation du théâtre Juliette Récamier : Eric Favey

Directeur du théâtre Juliette Récamier : Gilbert Desveaux

Compagnie du théâtre de l'Imprévu : Éric Cénat